

Frais Formation

Demande de Remboursement (2/12/2022)

! Joindre impérativement vos justificatifs de paiement

<p>NOM, PRENOM :</p> <p>OBJET (Nom du Stage) :</p> <p>DATE DE LA DEPENSE :</p>	<p><u>ADRESSE D'EXPEDITION DU REMBOURSEMENT</u></p>
---	---

<u>HEBERGEMENT</u>		
MONTANT PAYE :	€ POUR	Nuitées
		RETENU : €

<u>REPAS</u>		
MONTANT PAYE :	€ pour	Repas
		RETENU : €

<u>TRANSPORT</u>		
DEPART :		ARRIVEE :
Véhicule personnel	: 0,45€/km x	Kms = €
Covoiturage	: 0,50€/km x	Kms = €
Frais d'autoroute	:	= €
Train	:	= €
Autres (ex : garde enfant(s))	:	€
		RETENU : €

MONTANT TOTAL REMBOURSE :	€
----------------------------------	----------

CADRE RESERVE A LA TRESORERIE DU CEFI PDL

N° DU STAGE : SPDL

N° CHEQUE :

DATE :

Modalités de Remboursement

Charte Financière CEFI Pays de Loire au 1^{er} janvier 2018

Les frais engagés pour un stage de formation des adhérent(e)s de Solidaires Pays de Loire (Dépt 44, 49, 53, 72, 85) sont remboursés sur la base des modalités ci-dessous.

Les frais engagés des adhérent(e)s d'un autre Solidaires sont du ressort de celui-ci.

Toute demande de remboursement doit être accompagnée des justificatifs originaux.

Sans justificatif, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout dépassement des frais est soumis, pour accord, à l'information préalable au CEFI Pays de Loire.

REPAS

Déjeuner Province	:	Limite de 17 €
Diner Province	:	Limite de 25 €
Déjeuner Paris	:	Limite de 20 €
Diner Paris	:	Limite de 28 €



Les boissons
ne sont pas remboursées.

HOTEL

Nuitée Province	:	Limite de 110 €
Nuitée Paris	:	Limite de 130 €



Petit Déjeuner
et Taxe de séjour compris.

TRANSPORT

Véhicule personnel	:	0,45€/km (sur base Mappy)
Covoiturage	:	0,50€/km (sur base Mappy)
Frais d'autoroute	:	sur présentation du ticket de péage.
Frais de stationnement	:	Pas de remboursement.
Train	:	sur présentation du billet de train ou facture, seconde classe uniquement
Avion	:	si inférieur au trajet train ou différence de moins 30 euros

GARDE ENFANT(S) : Surcoûts occasionnés du fait de la présence à une formation.
Sur présentation de facture